



# IMPRIME D'INSCRIPTION COURS DE NATATION PISCINE CANETON - 2023/2024

MERCI DE RENDRE VOTRE DOSSIER COMPLETE, DATE ET SIGNE  
A la piscine caneton -Rue du champ Garel 22100 Dinan jusque fin juin  
A la piscine des pommiers- Le Bourg- Léhon 22100 Dinan en juillet et août  
*Le règlement s'effectue à l'accueil de la piscine lors de l'inscription*

Je soussigné (e),

NOM, PRENOM \_\_\_\_\_

DATE DE NAISSANCE \_\_\_\_\_

Nom et prénom du jeune pour les cours ados et enfants : \_\_\_\_\_

DATE DE NAISSANCE \_\_\_\_\_

ADRESSE \_\_\_\_\_ COMMUNE : \_\_\_\_\_

EMAIL (OBLIGATOIRE) \_\_\_\_\_

TEL 1 \_\_\_\_\_ TEL 2 \_\_\_\_\_ TEL 3 \_\_\_\_\_

TRAITEMENT MEDICAL ou INFORMATION DE SANTE : \_\_\_\_\_

Je certifie être bénéficiaire d'une assurance couvrant les risques de responsabilité civile

NOM DE LA COMPAGNIE ET N° DE POLICE : \_\_\_\_\_

**JOUR ET HORAIRE SOUHAITES**  
(Début des cours le 11 septembre)

**ADULTES - Cours de natation à l'année**

181€ Dinan Agglomération /213€ Hors Dinan Agglomération

*Sous réserve de la validation des tarifs lors du conseil communautaire de juillet 2023*

MERCREDI 19 H - Perfectionnement

VENDREDI 19 H - Perfectionnement

**ADULTES- Cours de natation forfait 10 séances planifiées:**

101€ Dinan Agglomération /108€ Hors Dinan Agglomération

*Sous réserve de la validation des tarifs lors du conseil communautaire de juillet 2023*

MARDI 19H - Débutant

MARDI 19H - Débutant +

**ENFANTS (à partir de 6 ans) -Cours de natation forfait 10 séances planifiées**

76€ Dinan Agglomération /81€ Hors Dinan Agglomération

*Sous réserve de la validation des tarifs lors du conseil communautaire de juillet 2023*

LUNDI 17H15 - Débutant

MARDI 17H15 - Débutant +

MERCREDI 14H45 - Débutant +

MERCREDI 16H - Perfectionnement

JEUDI 17H15 - Perfectionnement

**ENFANTS (à partir de 6 ans) - Cours de natation à l'année**

3x76€ Dinan Agglomération /3x81€ Hors Dinan Agglomération

*Sous réserve de la validation des tarifs lors du conseil communautaire de juillet 2023*

MERCREDI 13H30 - Débutant

MERCREDI 13H30 - Débutant +

MERCREDI 13H30 - Perfectionnement

A renseigner par l'agent d'accueil de la piscine

Date de la première séance : .....

Date de la dernière séance : .....

# REGLES PARTICULIERES S'APPLIQUANT A L'ACTIVITE COURS DE NATATION

## ARTICLE 1

Seront prévues des séances de rattrapage en cas de problèmes techniques ou d'absence du maître-nageur.

## ARTICLE 2

Les inscriptions se font exclusivement à partir du formulaire joint. La carte personnalisée devra être présentée à la caisse de la piscine à chaque cours.

## ARTICLE 3

La carte d'adhésion donne l'accès aux cours, sans droit d'entrée exigible. Elle est nominative.

*Les cartes sont strictement personnelles, elles ne peuvent en aucun cas être vendues, cédées, prêtées ou louées par le titulaire. Dans le cas contraire, l'abonnement sera immédiatement interrompu et l'abonné perdra son droit d'accès sans pouvoir prétendre à un quelconque remboursement. Elles devront être restituées en cas d'arrêt définitif de l'activité.*

## ARTICLE 4

Seront prévues des séances de rattrapage (dans l'année scolaire en cours) en cas de problème médical dûment justifié par un certificat médical.

« Les informations recueillies font l'objet d'un traitement de données à caractère personnel par le service sport de Dinan Agglomération aux fins de:

*La gestion et suivi des inscriptions aux cours,*

*La gestion des cartes d'adhésion*

*La facturation du service.*

*Le traitement est fondé sur l'application du contrat entre vous et Dinan Agglomération.*

*Ces informations sont conservées pendant une durée de 1 an à compter de votre inscription. Au-delà de cette durée, certaines informations feront l'objet d'un archivage intermédiaire avant d'être supprimées ou de faire l'objet d'un archivage définitif, dans les conditions prévues par les dispositions relatives aux archives publiques.*

Les destinataires des données sont :

*Le service sport,*

*Les encadrants des cours et agents d'accueil des piscines,*

*Le service Finances de DINAN Agglomération,*

*Le Trésor Public*

*Dans le cadre de la maintenance la société ELISATH est susceptible d'avoir accès à la base de données des abonnés.*

*Dinan Agglomération pourra également être amené à communiquer les données à caractère personnel aux autorités compétentes, le cas échéant, afin de répondre à ses obligations légales et réglementaires.*

*Conformément au Règlement Général européen sur la Protection des Données (RGPD) et à la loi Informatique et Libertés modifiée, vous disposez des droits d'accès, de rectification, d'effacement, de portabilité, de limitation, au traitement de vos données. Vous pouvez exercer ces droits auprès du service sport, par courrier postal à cette adresse, Dinan Agglomération service sport, 8 boulevard Simone Veil 22100 Dinan ou par mail à cette adresse [e.lebai@dinan-agglomeration.fr](mailto:e.lebai@dinan-agglomeration.fr)*

*Vous pouvez adresser toute réclamation auprès de la CNIL.*

*Le Délégué à la protection des données de la commune est joignable par mail à cette adresse :*

*[cil@cdg22.fr](mailto:cil@cdg22.fr). »*

**DATE ET SIGNATURE**